Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Plantations participatives en zone humide (corridor du RU des Godets)

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Ville de Verrières-Le-Buisson
- **Services de la collectivité associés** : Direction des Services techniques, service Environnement, service Espaces verts, service Communication, service Vie associative
- **Budget** : 30 K€ (en 4 ans)
- **Partenaires financiers** : Néant (mais la Haie magique a des partenaires, par exemple : Reforest'Action qui a financé une partie des plants)
- **Partenaires techniques** : Association Haie magique
- **Date de début du projet** : 2017
- **Date de fin :** Programme en cours

OBJECTIFS

Le corridor écologique du Ru des Godets établit une liaison entre le Bois de Verrières et le réseau hydrographique de la Bièvre (deux réservoirs de biodiversité d'importance régionale). Il s'écoule entre deux zones très anthropisées le long du RD 986 (Voie G. Pompidou) dans un secteur pavillonnaire. Le biotope

l’environnant est très simplifié, d’autant plus que, dans les années 1950, le lit du ru a été canalisé dans un fossé bétonné.

En 2010, des travaux de reméandrage ont été menés par le SIAVB (Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre) en aval (entre le Bd du Maréchal Juin et l’Avenue de la République). A cette occasion un déficit de ligneux a été constaté.

Dans la partie amont (entre la place des Grillons et l’Avenue du Maréchal Juin), le ru se présentait comme un fossé aux rives verticales au sein d’une pelouse tondue régulièrement. Les eaux étaient stockées dans un bassin aux berges bétonnées.

- Renaturer et multiplier les faciès écologiques du ru et de ses abords, et aménager une transition avec les zones anthropisées.
- Planter des espèces végétales ligneuses endémiques par taches afin d’offrir des refuges ou des habitats favorisant les migrations et la réalisation des cycles biologiques de la faune, en particulier les batraciens, les insectes inféodés au milieu humide et l’avifaune.
- Réaliser ces plantations et ces aménagements avec la participation de la population afin de l’impliquer dans la prise en charge de la biodiversité locale.
- Initier le traitement différencié de ces espaces par les Services techniques.

MESURES MISES EN ŒUVRE

- Initiation du traitement différencié : dès 2014, diminution des tontes dans les zones fréquentées par le public ; le reste est fauché une à deux fois par an en fin de saison. (Certains secteurs ne font l’objet d’aucune intervention humaine).
- Arrêt des traitements phyto-sanitaires : en 2017, dans le cadre du premier chantier participatif en partie amont : défonçage des berges du fossé et du bassin ; évacuation des gravats (3 bennes), plantation de ligneux en rive et, alentour, en taches ; protection des zones de plantation par installation de ganivelles à lames espacées ne limitant pas le mouvement de la petite faune.

Les interventions suivantes ont permis de compléter la végétation ligneuse et herbacée autour du ru et dans 3 autres secteurs en aval.

Ces actions ont été suivies, et le sont encore, par le recépage des plantations et le remplacement des manquants.

Ces actions ont été organisées par le service Environnement, en partenariat avec l’association Haie magique et avec la contribution des associations environnementalistes ou horticoles de Verrières : Coccinelle verte, Jardins de Vedrariae, Maison des Arbres et des Oiseaux, Verts Buissonneurs, AMAP… Les habitants ont été invités, par le s canaux des medias municipaux, à se joindre à ces chantiers qui se déroulent le plus souvent au cours d’un week-end.

Depuis octobre 2018, des journées de plantation sont intégrées au programme des « Automnales » (Fête annuelle de la nature, des plantes et des jardins) organisée par la Ville, le syndicat d’initiative et les associations.

Précisions sur les chantiers participatifs avec l’association Haie magique : 4 lieux d’interventions, 9 journées, 140 participants, 1 700 plants :

1. Partie amont : 25 février 2017, 15 octobre 2017 et 11 janvier 2018.
2. Partie aval (Bois de Couleurs) : 22 Novembre 2017 et le 6 décembre 2017.
3. Partie aval (Parc de la Noisette) : 24 mars 2018 et 23 novembre 2019.
4. Partie aval (Grande noue de la zone des Gardes) : 25 mars 2018 et 11 octobre 2020.

Origine des participants : bénévoles de la Haie Magique et des associations verriéroises, habitants, Ecole Saint Nicolas d'Igny, École Tecomah, entreprises BNP et Citelum (dans le cadre d'action de cohésion d'équipe).

Chaque chantier démarre par une présentation des travaux et de leur intérêt dans le contexte de la trame bleue du Ru des Godets.

La logistique (organisation, approvisionnement, matériel et équipements de sécurité, restauration…) est gérée de concert par la Ville et la Haie magique.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Trop tôt pour être évalué ; cependant :

- Enrichissement de la complexité de la strate herbacée
- Présence plus importante d'insectes : libellules, agrions…
- Passage d'oiseaux : bergeronnette printanière et grise, bécassine des marais (vue une fois)…

Et aussi :

- Mobilisation durable d'associations et d'habitants.
- Démarche bien vécue par la population et qui a fait tache d'huile puisque des enseignants ont souhaité la mettre en œuvre au sein de leurs cours de récréation.

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
En savoir plus

Contact

Aurélie Mahlangu, Directrice adjointe des services techniques

01 69 53 78 00

Aurelie.mahlangu@verrieres-le-buisson.fr